

Paris, le 7 janvier 1957

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 12 milliards 200 millions de francs
117 à 167, Quai de Javel
PARIS XVème

METHODES-REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés.)

NOTE TECHNIQUE
à MM. les CONCESSIONNAIRES
N° 654

DS 19

RELAIS DE DÉMARREUR

Le branchement du relais de démarreur a été modifié.

Dans la nouvelle disposition, le fil de retour de ce relais est relié à la masse, ce qui permet d'éviter le collage des contacts qui peut se produire dans certains cas.

La modification est très simple à réaliser. Nous vous demandons de l'appliquer sur les voitures de votre Clientèle.

Procéder de la façon suivante (voir figure).

- 1° - Débrancher la cosse négative de la batterie.
- 2° - Débrancher le fil de retour du relais de démarreur de la borne DYN du régulateur.
- 3° - Brancher ce fil à la masse en engageant sa cosse d'extrémité sous la tête d'une des vis de fixation du régulateur.
- 4° - Brancher la cosse négative sur la batterie.

Copie de la présente note est adressée à MM. les Agents et Postiers.

Fig. 1

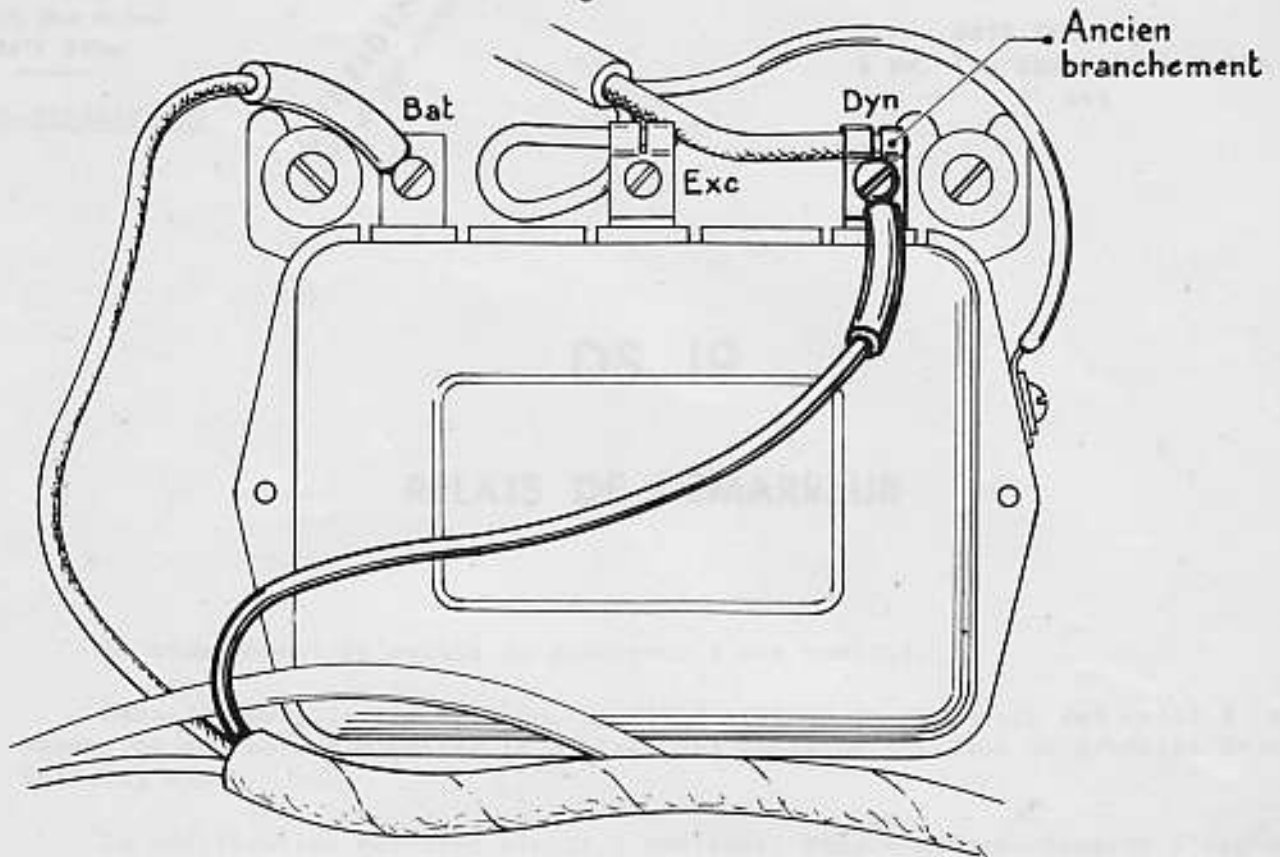


Fig. 2

